

LETTRE DE L'ADMINISTRATEUR D'EDF N°16

SOMMAIRE

Édito - Passage de témoin	p.1
Réorganisation d'EDF - Échec à Hercule !	p.3
Cession de la part d'EDF dans Constellation Energy (CENG) - Fin de l'aventure américaine dans le nucléaire aux USA	p.7

ÉDITO

Passage de témoin

Cher(e)s collègues,

Vous m'avez élu à trois reprises, en 2004, 2014 et 2019 pour être l'un de vos représentants salariés au Conseil d'Administration d'EDF en tant que tête de liste de FO et je vous remercie pour votre confiance.

J'aurai donc exercé ce mandat pendant près de 12 ans, 5 ans sous la Présidence de Pierre GADONNEIX (de 2004 à 2009) et près de sept ans sous celle de Jean-Bernard LÉVY (de novembre 2014 à juillet 2021).

Aujourd'hui, l'heure de la retraite approche et j'ai décidé de passer le relais à ma suivante de liste Sandrine LHENRY, laquelle a pris ses fonctions d'Administratrice à l'issue du CA du 28 juillet 2021 sur les comptes semestriels.

Sandrine est la première femme Administratrice au titre de FO et je suis fier que ce soit elle qui me remplace.

Cette lettre est donc ma dernière Lettre d'Administrateur.

Ce passage de relais est évidemment à titre personnel un moment important.

Car participer au Conseil d'Administration d'une entreprise publique telle qu'EDF, c'est participer directement à la vie de ce qui est bien plus qu'une simple entreprise. C'est prendre part et faire entendre la voix des salariés sur des sujets structurants pour notre pays. Parler de la décarbonation de notre économie, de la répartition des 15 milliards d'euros d'investissements annuels d'EDF, du mix électrique de demain et en particulier de la place du nucléaire concerne non seulement notre entreprise, mais plus encore notre pays tout entier.



Jacky CHORIN
Administrateur salarié
FO d'EDF



Sandrine LHENRY
Administratrice salariée
FO d'EDF

De ce point de vue, ces années de mandat m'ont renforcé dans ma conviction qu'EDF ne sera jamais une entreprise comme les autres compte tenu de son importance dans la vie de la cité !

Et puis, ce dernier CA du 28 juillet aura surtout été un CA important à double titre pour l'entreprise et ses salariés.

D'abord, car les résultats semestriels d'EDF ont été très bons. Certes, ils ont été marqués par une hausse des prix de marché, mais ils ont aussi été tirés favorablement par la bonne performance du parc nucléaire. C'est pourquoi, je suis intervenu pour demander au PDG que les personnels qui ont œuvré à ces résultats reçoivent une juste contrepartie à ces efforts par une augmentation des salaires ! Quand les prix de marché étaient bas, on a demandé des efforts aux salariés par des efforts sur les OPEX et donc sur les rémunérations et les avancements. Cela ne serait que justice que les salariés soient maintenant récompensés.

Plus largement, cela démontre que la situation d'EDF n'est pas celle souvent désastreuse décrite par les promoteurs d'Hercule !

Hercule, justement c'est le deuxième élément important de ce CA.

Car c'est lors du CA d'EDF du 28 juillet que la commissaire du Gouvernement a annoncé que le Gouvernement renonçait à déposer un projet de loi devant le Parlement en septembre pour mettre en œuvre le projet Hercule !

C'est une formidable victoire pour les salariés et tous ceux, dont les six Administrateurs salariés qui vous représentent à ce CA, qui ont agi pour que ce projet ne voie pas le jour.

Cela sera donc l'objet de mon principal développement dans cette Lettre, car ce sujet est majeur et transcende tous les autres.

Un second développement concernera la cession de Constellation Energy aux USA, annoncé le 9 août par l'entreprise et approuvé par le Conseil d'Administration quelques jours auparavant. Cela a été le premier Conseil de Sandrine et il donnera lieu à des développements écrits en commun. Alors, cher(e)s collègues, je souhaite dans cette dernière Lettre une longue vie à notre service public de l'électricité, une longue vie à EDF qui en est le navire amiral, et je souhaite que les salariés puissent obtenir –enfin !– la juste reconnaissance du travail accompli chaque jour au service de la Nation.

Je vous remercie d'accorder maintenant votre confiance à Sandrine LHENRY.

Prenez soin de vous !

Bien cordialement

Jacky CHORIN

RÉORGANISATION D'EDF

Échec à Hercule !

Le 28 juillet, par un coup de fil adressé aux Fédérations syndicales et une annonce de la commissaire du Gouvernement au Conseil d'Administration d'EDF, le Gouvernement a indiqué qu'il n'y aurait pas de projet de loi présenté en septembre portant sur la réorganisation d'EDF, comme il l'avait espéré jusqu'ici. Le projet est donc repoussé après les présidentielles et cela est dû à la réaction des personnels organisée en particulier par FO au sein de l'Intersyndicale !

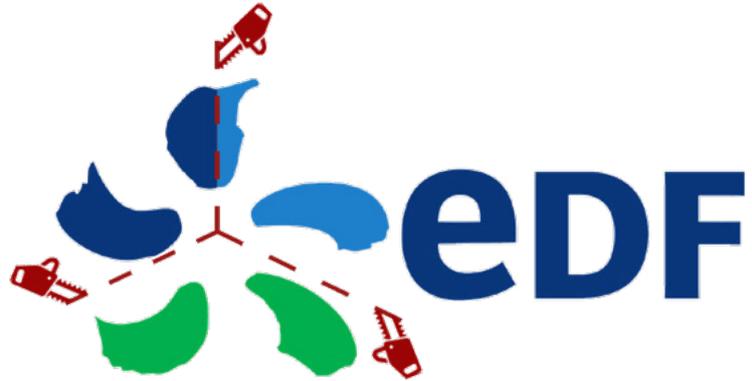
Genèse du projet Hercule...

Bref retour en arrière. C'est le 27 novembre 2018 que le Président de la République, lorsqu'il a présenté sa feuille de route énergétique, a indiqué vouloir bâtir une réorganisation d'EDF autour de plusieurs principes :

- Une nouvelle régulation du nucléaire remplaçant l'ARENH qui disparaîtra fin 2025 « dont l'objectif est de prémunir les consommateurs contre de trop fortes hausses de prix de marché et de préserver les intérêts économiques d'EDF ».
- Une double commande passée à EDF :
 - celle de présenter mi-2021 une « analyse complète » permettant au Gouvernement de trancher sur la construction de nouveau EPR,
 - et celle de « faire des propositions pour dire comment le groupe intégré EDF entend s'organiser pour être le champion qu'il est dans les domaines du nucléaire, des énergies renouvelables, des services énergétiques et des réseaux ».

Après plusieurs mois durant lesquels ce fut l'omerta, un projet fut présenté par EDF aux fédérations syndicales en juin 2019 et fut baptisé par les pouvoirs publics du doux nom d'Hercule.

À l'époque, il était question d'une régulation nucléaire fondée sur un corridor de prix. Il était surtout envisagé une séparation entre une entité dite « Bleu » regroupant le nucléaire, l'hydraulique et le thermique classique, c'est-à-dire les moyens de production pilotables, et une entité « Verte » regroupant Enedis, Commerce et SEI – ces deux dernières entités étant sorties d'EDF SA-, de Dalkia, d'EDF Renouvelables, d'Électricité de Strasbourg et de l'International, entité baroque, car regroupant des entités en concurrence et des entités régulées.



Sur le plan capitalistique, il était prévu qu'EDF Bleu soit renationalisée. Pour financer cette opération et afin qu'elle soit neutre pour l'État, EDF Vert devait être coté en Bourse avec une part de capitaux privés d'un niveau inconnu, mais envisagé au tiers au début de l'opération. Pour mémoire, ce scénario de banque d'affaires avait été envisagé par le ministre MACRON dès 2016...

Ultérieurement, il a été envisagé de créer une nouvelle filiale, EDF Hydro dite « Azur » sous la forme d'une quasi-régie, donc 100 % publique, présentée comme étant une contrepartie au maintien des concessions existantes pour EDF, ceci en application d'une directive sur les concessions de 2014.

Parallèlement, l'un des trois axes du discours du Président de la République était abandonné à savoir une prise de décision sur la construction d'un programme d'EPR en 2021, prétexte pris du retard sur Flamanville. La ficelle était grosse, car cela n'avait pas arrêté Emmanuel MACRON, alors ministre, pour a décidé de la construction d'Hinkley Point C. Et à l'époque, il n'y avait aucune centrale EPR en fonctionnement dans le monde, pas même les 2 EPR chinois qui ont été raccordés au réseau respectivement en 2018 et 2019.

Bref, par rapport au discours du Président de la République, il n'y a plus de décision sur les EPR d'ici la fin du quinquennat, mais demeuraient la nouvelle régulation du nucléaire et la réorganisation d'EDF.

L'analyse de FO

Dès la campagne pour les élections du CA d'EDF en juin 2019, j'ai –avec ma Fédération– dénoncé ce projet pour de nombreuses raisons.

Cette réorganisation n'est pas fondée sur les besoins des citoyens, mais représente **une nouvelle fuite en avant vers le marché**.

FO a depuis l'origine dénoncé la mise en concurrence dans l'électricité et il est paradoxal que le Gouvernement, fervent adepte de la concurrence, veuille instituer une nouvelle régulation du nucléaire pour protéger les consommateurs des hausses de prix de marché. Si on veut vraiment les protéger, cela passe pour FO, par l'abandon de cette concurrence censée faire baisser les prix et qui en réalité les a augmentés.

Cela passe aussi par **l'arrêt de toutes les mesures visant à pénaliser EDF**.

C'est bien beau de sortir du carcan de l'ARENH, mais encore faut-il rappeler que quoiqu'il arrive, la funeste loi NOME avait prévu elle-même que le dispositif s'éteindrait en 2025. Si c'est pour remplacer les trois ans qui nous restent d'ARENH par un démantèlement d'EDF, l'enjeu n'en vaut pas la chandelle !

Car c'est bien la critique majeure que FO a portée contre cette réorganisation. Non seulement elle n'apporte rien au Service public, mais sur plusieurs points, elle s'inscrit dans **une logique de démantèlement d'EDF**, ce qui est évidemment totalement inacceptable pour FO.

1. **La sortie de Commerce d'EDF SA** couperait le lien entre le producteur et le commercialisateur. D'ailleurs, la DOAAT (Direction Optimisation-Amont-Aval-Trading) serait séparée en trois, une pour EDF Bleu, une pour EDF Vert et une pour Azur. Cela serait une nouvelle désoptimisation d'EDF pour le plus grand bénéfice des concurrents d'EDF et du premier d'entre eux Total ! Un vrai scandale !
2. **La filialisation de l'hydraulique**, contrepartie du maintien des concessions existantes pour EDF, se traduirait, dans les conditions imposées par Bruxelles, qui doit donner son accord à cette réorganisation, par une indépendance quasi complète par rapport à EDF, une sorte de nouveau RTE. Il n'y aurait donc plus de synergies sur les plans économiques et sociaux. Exit donc le groupe intégré !
3. **L'intégration d'Enedis dans EDF Vert** n'a aucune logique industrielle puisque justement les synergies sont malheureusement (et ceci depuis la création d'ERDF en 2009, devenue Enedis) très limitées entre les activités régulées et les activités en concurrence du fait des directives européennes.



La vérité, c'est que la mise en Bourse d'un ensemble composé des renouvelables et du réseau de distribution fait saliver les financiers et permettrait d'éviter à l'État de sortir du cash pour la renationalisation d'EDF Bleu.

Les risques de cette opération seraient considérables. Car le monopole d'Enedis n'est pas un monopole protégé par la Constitution, mais seulement par la loi. Or, ce qu'une loi a fait, une loi peut le défaire avec les conséquences sur la péréquation tarifaire. Ce risque est d'autant plus fondé que plusieurs grandes villes devenues « Vertes » ne rêvent que de s'émanciper d'Enedis. À FO, nous refusons de mettre en cause la péréquation tarifaire, principe de base du Service public républicain et dénonçons ceux qui jouent aux apprentis sorciers !

D'autres éléments mis en avant par les promoteurs du projet sont contestés par FO. Il en va ainsi de celles disant qu'il faudrait Hercule pour permettre à EDF de rester « en première division » notamment pour les renouvelables.

Qui sait qu'aujourd'hui, les investissements d'EDF Renouvelables sont à 80 % effectués à l'étranger ? Sait-on que le Plan Solaire d'EDF vise à gagner 30 % des parts de marché en France, que nous avons gagné 4 parcs éoliens offshore en France et que nous avons 20 % du parc éolien terrestre ? Alors, si l'argent qu'on revendique est pour faire des ENR en Amérique Latine ou aux USA, et que finalement, on ne les fait pas, cela n'est pas grave.

La course qui se lance au plan mondial pour le développement des ENR ressemble de plus en plus à une bulle financière. Il n'est pas de l'intérêt d'EDF de s'y lancer à corps perdu.

Il vaut mieux être en première division en France en assurant le meilleur Service public aux citoyens qu'être en première division au plan mondial et chercher à rivaliser avec les pétroliers au risque de perdre de l'argent. On a déjà suffisamment perdu d'argent à l'international !

D'ailleurs, l'eldorado tant vanté n'est pas sans risques comme l'illustrent les comptes semestriels qui montrent que nous avons perdu sur cette activité renouvelable 100 millions d'euros lors de la vague de froid extrême au Texas, car nos éoliennes ne pouvaient fonctionner... Même si en l'espèce, cette perte a été compensée par notre activité trading, il y a tout de même matière à réflexion...

Des réactions du personnel à la hauteur des enjeux

Ces critiques ont été relayées par l'Interfédérale qui a été solide depuis sa constitution après la présentation du projet Hercule par l'entreprise jusqu'à l'annonce de son report, et ceci en dépit du fait que les élections professionnelles se sont déroulées en novembre 2019. Car en la matière, l'essentiel était en jeu !

Les personnels ne s'y sont pas trompés. Car ils ont toujours répondu présents à l'appel de l'Intersyndicale alors que beaucoup de ces journées d'action se sont déroulées pendant le confinement lié à la COVID.



Mais l'action des personnels a payé de même que toutes les démarches visant à expliquer les raisons de notre opposition auprès des élus, qu'ils soient locaux ou nationaux. À l'exception des élus LREM, nous avons été écoutés par un large spectre des oppositions !

Cette opposition a été relayée à de nombreuses reprises par les Administrateurs salariés, en particulier au CA de décembre 2020 où nous avons lu une déclaration commune remise à la presse, pratique très rare au CA. Mais nous voulions montrer qu'à tous les niveaux de l'entreprise, l'opposition à Hercule était résolue et unie !

L'ultime tentative de « sauver » Hercule par Bruno LEMAIRE

Face à ces oppositions, le ministre de l'Économie a « pris les choses en main » selon ses propres termes à partir d'avril 2021.

Il a critiqué un peu facilement la gestion du dossier par EDF, oubliant au passage que le projet Hercule était une commande du Président de la République, qui ne laissait aucun espace de discussion.

Mais il n'a pas été meilleur et pour cause... il n'y avait rien à discuter !

En effet, le courrier qu'il a adressé aux fédérations syndicales sur l'état des négociations menées entre le Gouvernement et Bruxelles est un morceau d'anthologie ! La seule latitude laissée aux syndicats était de « donner un nom » à EDF Vert ou à Azur, lui-même ayant renommé « Hercule » en « Grand EDF », sans changer aucun des principes sur lesquels reposait cette réforme ! Bel exemple de l'esprit de « concertation » macronienne.

Après avoir essayé en pure perte de diviser l'Intersyndicale avec des bilatérales, il a été obligé de se rendre à l'évidence et de nous indiquer que le Président de la République prendrait sa décision. Ce qu'il a fait le 28 juillet !



Cette victoire est à mettre à l'actif de la réaction des salariés qui ont défendu avec force et conviction une certaine idée d'EDF et du Service public. Elle montre que rien n'est inéluctable !

Mais avec FO, je considère qu'il faut aller plus loin. Il faut consolider nos concessions hydrauliques et abroger l'ARENH. Plus largement, il nous faut **abandonner la concurrence et revenir à l'EPIC**.

Certains diront que cela est utopique.

Et pourtant, les critiques contre la concurrence dans l'électricité n'ont jamais été aussi fortes et elles viennent de trouver un écho avec la prise de position de la CLCV, seconde association de consommateurs, qui était pourtant favorable à l'ouverture des marchés à l'origine.

Quant à l'EPIC, on peut convenir que la différence entre une EDF renationalisée et un EPIC n'est pas si grande. Qui aurait pensé il y a quelques années que la question de la renationalisation d'EDF se poserait ?

Alors, oui, il faut maintenant transformer cette belle victoire contre Hercule en une victoire pour quelle chose de grand : le Service public national et républicain d'électricité incarné par EDF !

C'est aussi pour cela que nous militons avec l'Intersyndicale pour qu'une Commission sur l'Avenir d'EDF soit mise en place par le Gouvernement réunissant les pouvoirs publics, l'entreprise et les syndicats.

C'est bien d'un débat ouvert dont nous avons besoin et non de simples échanges autour d'un projet de banques d'affaires !



CESSION DE LA PART D'EDF DANS CONSTELLATION ENERGY (CENG)

Fin de l'aventure américaine dans le nucléaire aux USA

Le 9 août, EDF annonçait par communiqué de presse la cession de 49,9 % de Constellation Energy aux USA qu'elle avait acquise à vil prix en 2008.



Constellation SM

An Exelon Company

Comme le précise un article du Figaro du 10 août, la cession s'est réalisée au prix de 753 millions d'euros alors que ces titres étaient valorisés dans les comptes d'EDF à 1,9 milliard d'euros.

Le résultat de cette aventure américaine, dont les 49,9 % avaient été achetés 4,5 milliards de dollars (3,3 milliards d'euros), en pleine crise financière est donc désastreux.

Les conditions de l'acquisition de cette société en 2008 durant la présidence de Pierre GADONNEIX, sur fond de bataille boursière avec le milliardaire Warren BUFFET, avaient amené l'Administrateur FO de l'époque à voter contre cette acquisition.

Non seulement le prix apparaissait très élevé (puisque EDF achetait le double du prix de Warren Buffett), mais à cela s'ajoutait le fait que la réglementation américaine interdisait à une société étrangère de détenir plus de 50 % d'un exploitant nucléaire, ce qui représentait une fragilité de départ évidente.

Or, la justification principale de cet investissement de la part de ses promoteurs était de pouvoir construire des EPR aux USA, notamment à Calvert Cliffs dans le Maryland dont les terrains appartenaient à Constellation.

Les faits nous ont malheureusement donné raison. Alors que c'est EDF et elle seule qui a sorti de l'eau cette société américaine en grande difficulté financière, nos « amis », une fois leur situation assainie, ont décidé en 2010 unilatéralement d'abandonner le projet de Calvert Cliffs !

EDF a été ensuite dans l'impossibilité de trouver un nouveau partenaire américain pour construire des EPR et ceci d'autant plus que la révolution du gaz de schiste, déjà commencé lors de l'acquisition, a affaibli la rentabilité des centrales.

Dans son rapport sur la stratégie internationale d'EDF, la Cour des comptes notait en novembre 2015 que « l'opération du développement du nucléaire sur le marché américain s'est révélée un échec coûteux, imputable dans une large mesure à une erreur d'appréciation commise par EDF en 2009 au moment de nouer les conditions de son partenariat avec Constellation ».

Il n'y avait donc plus d'autre choix que de vendre cet actif à Exelon, devenu majoritaire dans CENG, dans les moins mauvaises conditions possibles, cet actif n'ayant aucune utilité industrielle, ne générant aucun dividende et dont la vente permet de désendetter le groupe.

Cela avait été rendu possible par une renégociation des accords avec Exelon en avril 2014, sous Henri PROGLIO, dont l'un des éléments principaux a été la possibilité pour EDF de se désengager de CENG –entre 2016 et 2022- et de vendre cette participation à Exelon à « sa juste valeur ».

C'est pourquoi l'Administratrice FO a approuvé cette vente.

Mais cette aventure américaine aura coûté fort cher pour EDF et ses salariés (plus de 2 milliards d'euros) et il importe de tirer le bilan objectif de ces aventures internationales.

Plus largement, cela montre une nouvelle fois que l'objectif principal de notre groupe, c'est d'abord et avant tout d'assurer le meilleur Service public au service des citoyens français et que le développement international doit d'abord passer par des coopérations industrielles et non par des prises de participation capitalistiques aux conséquences potentiellement lourdes.

